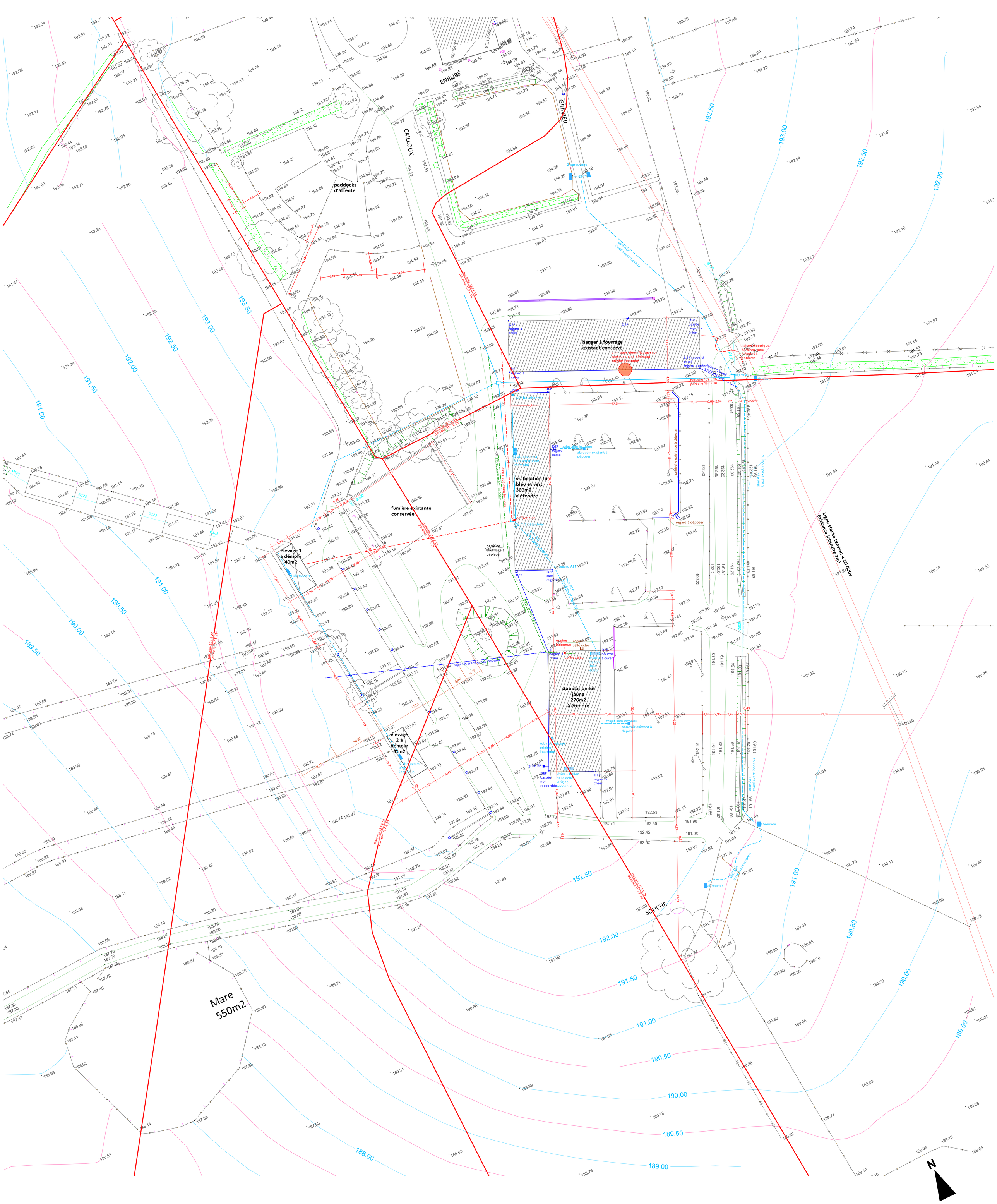


LÉGENDE

- réseau EP
- AEP
- électricité
- fibre
- EU
- limite cadastrale

PC 02 - Plan de masse existant

CHANEAC Lisa
P.O. Ludovic PACAUD

CHANEAC Lisa
Architecte DE - HMONP
Inscription à l'ordre n° 091509
lisa.chaneac@ifce.fr
tél. 06.59.56.06.93

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Institut français du cheval et de l'équitation
170 Av. du Cadre noir
49400 Saumur

Architecte
Lisa CHANEAC
DE - HMONP
Site de Saumur
06.59.56.06.93

LE PIN - LA JUMENTERIE -
Rénovation du site de la jumenterie de l'IFCE et amélioration du bien-être animal

Date	Modifications
17 / 08 / 2026	DCE
échelle : 1/250e	

grande écurie du parquet

ENROBÉ

GRAVIER

CAILLOUX

paddocks d'attente

paddock 1
surface initiale 104m2
augmentation 43m2
surface totale 178m2

paddock 2
surface initiale 94m2
augmentation 107m2
surface totale 232m2

paddock 3
surface initiale 99m2
augmentation 47m2
surface totale 146m2

paddock 2
surface initiale 136m2
augmentation 33.9m2
surface totale 169.9m2

surface totale 1040m2
juments hébergeables 10

2 abreuvoirs

Salix caprea

Sambucus nigra

Tilia cordata

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

alim AEP
tracé exact inconnu

gaz BP
parcelle 157 E 03
parcelle 157 E 04

reprise de gazon après dépose clôture et bouchage des lagunes

élevage 1 à démolir 40m2

muret curage

abreuvoir

+ robinet puisage dans regard

couchage poulinières 144,68m2

Poulinières

stabilisé créé 613m2

ratelier 115,5m2

charme

andin de terre sous clôture

Tilia cordata

reprise de gazon après chantier

nouvelle clôture

noue plantée

haie brise vent

clôture existante conservée

reprise de gazon après dépose clôture et bouchage des trous

Aire d'aspiration

15,49

8

muret curage

élevage 2 à démolir 41m2

stabilisé créé 974m2

couchage neuf 212,33m2

lot E

Ulmus 'Lutece'

fraxinus excelsior

Salix caprea CP

Prunus CP

lot A

stabulation lot bleu et vert existante 300,9m2

muret curage

ratelier 132m2

fumière existante conservée

nouveau TGBT

raccord sur regard AEP à créer

dalle béton crée pente 2%

cour pincée

barrière de couffage à déplacer

cuve béton circulable 72m3 prof 2,25m

extension 70m2

lot B

stabilisé refait sur plateforme reprofilée 2028m2

andin de terre sous clôture

chemin recréé largeur 4m

Trascordata

Ulmus 'Lutece'

haie brise vent

nouvelle clôture

noue plantée

abreuvoir existant à déposer

dévoiroir à fil

andin de terre sous clôture

tracé EP recréé à neuf

tronçon recréé à neuf

DEP raccord à créer

DEP regard à changer

DEP regard à créer

DEP grille à installer sur regard

DEP + regard à créer

DEP + regard avec grille à créer

DEP de bouche de cour

DEP-L regard à créer

DEP-E regard à créer

liaison aérienne enterrée

ligne électrique HTA à enterrer

rejet dans fossé

abreuvoir

stabulation lot jaune existant 276m2

extension 147m2

lot C

option dalle lourde 893m2

stabilisé refait 1100m2

ratelier 132m2

lot D

extension 99,3m2

BTS 40m2

filtre roseaux avec recyclage 270m2

tuyau d'épandage en surface déplaçable sur 0,4ha

tallus arbustif

Sambucus nigra

fraxinus excelsior

haie brise vent

reprise de gazon après chantier

clôture existante conservée

Mare 550m2

rejet dans la haie pour aller vers la mare

existant

rejet EP dans mare

N

LÉGENDE

- emprise au sol bâtiments créés 1068m2
- emprise au sol bâtiments existants 1000m2
- noue plantée 545m2
- sol en sable stabilisé 4702m2
- stabulation en dalle lourde 910m2
- dalle béton 894m2
- sol en calcaire 524m2
- chemin en grave recouvert de sable 2300m2
- haie ou massif arbustif 775m2
- arbre cf plan paysage
- nouvelle clôture 820m2
- réseau EU 130 ml hors noues
- réseau EP 335ml
- réseau AEP 320ml
- réseau électrique 375ml

Le projet situe sur la commune de Gouffern-en-Auge (Orne), et à pour objet la rénovation de bâtiments d'élevage existants bâtis sur la partie SUD du site de la jumenterie de l'IFCE.
Les sols naturels en herbe de la jumenterie ne se révèlent pas suffisamment porteurs l'hiver, ce qui contraint à assurer l'hivernage des juments sur des surfaces stabilisées. Les normes en vigueur, l'état des connaissances scientifiques et des recommandations mettent en évidence la vétusté et le caractère inadapté des espaces d'hivernage actuel des juments :
- Sur le plan technique et normatif, les jus d'élevage ne sont pas collectés et traités, ce qui n'est pas conforme à la réglementation.
- sur le plan du bien être animal, les surfaces par individu sont trop réduites, tant sur la surface de couchage, que sur les aires d'exercice ou les linéaires de râtelier.
- la mécanisation est par ailleurs rendue difficile par des infrastructures inadaptées, ce qui rend a tâche des soigneurs plus pénible.
- l'ensemble des surfaces est très minéral, et n'est pas intéressant pour la biodiversité. Le manque d'essences végétales permet difficilement une utilisation estivale, et ne contribue pas à la résilience face au changement climatique.

Le projet consiste donc en la réfection totale des modalités d'hébergement des juments, via l'extension des surfaces par individu (couchage, aire d'exercice, linéaire de râtelier…) mais également l'amélioration des conditions de travail via l'amélioration des conditions d'entretien et de mécanisation et la remise au normes via un système de phytoépuration. La création d'un système d'assainissement largement végétalisé, ainsi que l'implantation de haies bocagères et d'arbres de haut jet participeront également à créer des espaces plus riches pour la biodiversité, plus résilients face au changement climatique et participation à l'intégration paysagère du site.
Par ailleurs, le site accueille à l'année des stagiaires en formation professionnelle. Le projet comporte donc des travaux visant à la création d'un ERP.

Le projet conserve l'implantation existante qui était basée sur la topographie, et conserve une implantation en biseau à l'Ouest. Les grands couchages des lots bleu vert et jaune sont agrandis via des extensions. Les abris d'élevage, de facture modeste, sont démolis pour en reconstruire de plus grands.
Afin de compenser la nature artificielle du projet, qui est liée à la nécessité d'héberger les juments sur des surfaces stables en hiver, le projet développe également une approche paysagère.
Des haies brise-vent sont implantées au Sud et à L'Est. La haie Est, proche de la ligne haute tension, ne sera composée que d'essence ne dépassant pas 5m de haut.
Le projet implante également des arbres solitaires afin d'ombrager les aires d'exercice ce qui permettra également une utilisation de l'infrastructure lors des été chauds.
Les jus d'élevage seront également collectés via des noues étanches plantées de roseaux. Ce dispositif permettra à la fois de constituer des brise-vent supplémentaires, mais également de créer un frontage paysager entre les cheminements extérieurs et les surfaces dédiées aux juments, ce qui filtrera les vues.
Le but de cette approche est à la fois de rendre le projet moins minéral, de favoriser l'intégration dans le paysage, et de créer plus de résilience face au changement climatique.

Les bâtiments seront réalisés en maçonnerie et bardage bois. Le projet privilégie un bardage horizontal, similaire à l'existant.
Les toitures seront réalisées en tuile plate ou en panneau sandwich teinte tuile afin de respecter les typologies présentes sur site et l'homogénéité de l'ensemble.

PC 02 - Plan de masse projet

CHANEAC Lisa
P.O. Ludovic PACAUD

CHANEAC Lisa
Architecte DE - HMONP
Inscription à l'ordre n° 091509
lisa.chaneac@ifce.fr
tél. 06.59.56.06.93

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Institut français du cheval et de l'équitation
170 Av. du Cadre noir
49400 Saumur

Architecte
Lisa CHANEAC
DE - HMONP
Site de Saumur
06.59.56.06.93

LE PIN - LA JUMENTERIE -
Rénovation du site de la jumenterie de l'IFCE et amélioration du bien-être animal

17 / 08 / 2026 — DCE
échelle : 1/250e

Date : Modifications :